
RAPPORT

■ Le concours

Au sein du concours Tremplin 1, l'épreuve de note de synthèse compte plus de vingt sessions. Ses principes n'ont pas changé. En s'appuyant sur sa culture générale, le candidat se doit de lire, comprendre et analyser plusieurs textes d'auteurs ; l'exercice du jugement lui permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire et ainsi de composer une synthèse : la confrontation des thèses en présence. Puis la réflexion personnelle lui offre l'opportunité de manifester ses qualités de pertinence, d'originalité et de sens de l'argumentation. Au fur et à mesure des éditions, les règles et consignes ont été précisées et clarifiées, les textes proposés sont moins spécialisés et de plus en plus accessibles.

■ La session 2013

Toutefois les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. Le rapport du jury de l'an passé constatait en conclusion que les candidats 2012 étaient dans l'ensemble plutôt meilleurs que ceux des cohortes précédentes. Le cru 2013 conduit à davantage de perplexité et à des conclusions plus contrastées.

Les deux mille et quelques candidats se répartissent en divers profils très différents. Beaucoup de bons voire d'excellents postulants ont tout à fait compris la nature de l'épreuve et le sujet proposé : plus de 10 % des synthèses ont largement mérité d'être notées au-delà de 14/20. Les correcteurs ont pu lire des productions remarquables ; la note de 19/20 majorant celles de la session 2013. Par ailleurs, les copies qui ne respectent pas les exigences de la synthèse, notamment celles qui proposent un plan titré, sont devenues rarissimes. En revanche cette année, pour presque un tiers, les synthèses présentent des défaillances graves. Les fautes de français pullulent ; les extraits et notamment le troisième ne sont pas vraiment compris ; les plans presque toujours bipartites ne permettent pas une confrontation des idées en présence ; la réflexion argumentée manifeste une méconnaissance et de la réalité de la science et des institutions ou pouvoirs politiques. Ces copies paraissent rédigées dans l'urgence, et avoir manqué soit du temps, soit des connaissances et de la pratique indispensables à l'exercice.

■ Le sujet 2013

Le sujet de la réflexion argumentée : **Faut-il confier le pouvoir politique aux scientifiques ?** mentionnait explicitement les deux domaines abordés par les auteurs. Trois textes étaient proposés : deux auteurs du XIX^e siècle, **Ernest Renan**, représentant caractéristique du scientisme, et **Michel Bakounine**, anarchiste emblématique, y étaient opposés à **Alain Renaut**, penseur et universitaire contemporain, spécialiste notamment de philosophie politique. Un spécialiste théoricien du pouvoir, en l'occurrence le passage étudié est extrait de *La fin de l'autorité* (2012), un révolutionnaire qui refuse toute autorité, y compris politique, si ce n'est

celle du savoir et de la compétence dans son opuscule *Dieu et l'État*¹ (1876) et une page tirée de *L'avenir de la science* (1890) laquelle fait l'apologie de la science moderne qui devrait permettre de résoudre tous les problèmes de l'humanité : ces trois personnages caractéristiques suscitent le débat et la confrontation.

Le libellé de l'interrogation, pour la discussion argumentée, paraît avoir été confondu avec l'intitulé de chaque extrait, effaçant en quelque sorte les spécificités de chacun d'eux. Or **Renan** n'explicite guère ce qu'il entend par science, à savoir la recherche rationnelle des solutions. Ce philosophe examine ici la légitimité du pouvoir, ou de la prise de pouvoir, et les difficultés que rencontrent les autorités légitimes — celles qui veulent le progrès de la société, à l'instar de la science —. Il énonce d'emblée sa thèse : seule l'amélioration sociale peut conférer l'autorité politique ou la légitimer, qu'il s'agisse de démocratie ou d'un despotisme. Une première conséquence en est tirée. La politique étant une science, l'idéal serait que les scientifiques, seuls compétents, cherchent rationnellement les meilleures solutions aux questions gouvernementales. Une utopique académie des sciences morales et politiques dans le futur remplirait les tâches des prêtres du passé : imposer les réponses adéquates. La prise de pouvoir ne relèverait plus des intrigues ambitieuses et égoïstes. Toutefois, en démocratie, il faudrait que les technocrates assujettissent un peuple qui les refuse, tout comme la superstition constituait une arme efficace aux mains des sages religieux. C'est le suffrage universel qui ici est un enjeu majeur : la démagogie antique l'a illustré, les philosophes et les savants sont récusés par le peuple qu'ils méprisent. La populace ignorante s'en remet alors aux charlatans.

La question du pouvoir gouvernemental semble au contraire reléguée au second plan par l'anarchiste **Bakounine** : l'autorité, et notamment l'autorité du savant ou de l'homme compétent, est le principal objet de sa préoccupation. La phrase introductive semble d'ailleurs régler le compte de la politique : une puissance extérieure à l'individu, par exemple le pouvoir législatif, asservit l'homme et ne peut donc être acceptée. La question essentielle apparaît alors : faut-il alors récuser toute autorité ? La science, qu'il s'agisse de la théorie qui représente dans la pensée les lois de la nature ou qu'il s'agisse de la compétence et du savoir-faire, confère une autorité au savant. Toutefois cette autorité est limitée, dans le temps et dans son étendue ; elle n'est ni universelle ni infaillible. Cette autorité relève en réalité d'une puissance intérieure : c'est notre raison, personnelle, qui accepte ses limites propres et reconnaît la compétence d'un autre, tout comme elle nous donne autorité dans notre domaine de compétence. L'utopie d'un homme omniscient est à la fois absurde et dangereuse : il aurait un pouvoir universel et éternel. Le savoir n'est encyclopédique que dans l'échange et le partage des connaissances. La conclusion, anarchiste, s'impose alors. Il ne saurait être question de se soumettre au pouvoir infaillible et universel d'un homme, savant ou responsable politique. L'échange et le partage du savoir permettent une autorité naturelle, librement et provisoirement consentie, mais il n'y a aucune autorité de droit, même si elle est issue du suffrage universel : elle profiterait à une minorité aux dépens de la majorité asservie. Telle est la thèse de l'anarchiste.

Aux prises de position théoriques, **Alain Renaut** préfère une analyse pragmatique de la réalité politique contemporaine. La page proposée ici aux étudiants en a dérouté plus d'un, non par la

¹ Ce qui n'est pas sans rappeler le futur journal du libertaire Louis-Auguste Blanqui *Ni Dieu ni maître* (1880).

difficulté des idées ou des formulations mais parce que l'auteur suit un raisonnement précis, structuré et qui exige une lecture attentive. La formule initiale constate la complexité des tâches gouvernementales et énonce un souhait : l'homme politique devrait lui-même être expert dans son domaine. L'observation de nos sociétés met en évidence deux réponses à ce souhait : soit le responsable fait appel des experts qui le conseillent, soit ce responsable est un spécialiste reconnu des questions dont il traite. Ces deux procédés placent l'administration politique sous l'autorité des savants ou des techniciens. Deux conséquences problématiques peuvent être tirées. D'une part, accessoirement la connaissance accroîtrait ainsi le pouvoir de celui qui gouverne son autorité. Mais d'autre part la question première est de savoir s'il est légitime et valide de soumettre ainsi la politique à la science. Une première réponse traditionnelle, depuis Platon jusqu'au positivisme de Comte ou au socialisme scientifique de Marx, consiste, dans les choix politiques, à supprimer l'irrationnel ou la superstition et à les remplacer par des choix raisonnés, raisonnables, fondés scientifiquement. Néanmoins, une seconde réponse est plus critique. Cet idéal des Lumières a été démenti par la rationalisation monstrueuse de la planification ou des totalitarismes. Même les marxistes ont condamné cette administration rationnelle qui récuse l'autonomie de la conscience. Toutefois en réalité le véritable enjeu n'est pas dans tout ce qui vient d'être examiné mais dans la remise en question de la pertinence du souhait initial. Rien ne garantit que recourir à la science soit ici adapté : la politique impose des choix et des décisions, problématiques, or la science permet de constater ou de décrire mais non de choisir !

Ce petit travail de résumé dégage la structure argumentative des trois extraits. Tout candidat, sous une forme ou sous une autre — ce résumé a été rédigé ci-dessus alors qu'un plan détaillé et titré suffit au cours de l'épreuve — doit confectionner une présentation analogue, faute de quoi il aura bien des difficultés pour mettre en rapport les textes, les thèses, les idées ou les exemples. Or c'est bien cette préparation qui semble avoir fait défaut ou n'avoir pas été menée à son terme. Cette tâche prend du temps mais elle permet d'en gagner... ainsi le plan du corrigé qui a été fourni semble quasiment s'imposer de lui-même : 1° La science est-elle facteur d'inégalité ou bien favorise-t-elle l'égalité ? À moins qu'elle n'impose l'échange entre compétences, chacun étant tour à tour dirigeant ou dirigé ? 2° Qu'est-ce qui légitime le pouvoir politique ? La force, le savoir, l'intention sociale, le suffrage universel, la compétence, etc. ? 3° La science est-elle un auxiliaire du pouvoir politique ? La science ou la compétence octroient-elles un pouvoir ou une puissance ? Sont-elles un instrument de manipulation ? Légitiment-elles le pouvoir ? Ce travail d'appropriation des extraits proposés est le point de départ absolument indispensable de l'exercice. Il reste ensuite à effectuer la synthèse à proprement parler et à confectionner la réflexion argumentée ... Il va de soi que la synthèse ne peut juxtaposer successivement le résumé de chaque texte mais qu'en chacun de ses paragraphes elle doit évoquer tous les auteurs et mettre en rapport leurs diverses thèses, les confronter. Le plus souvent un plan bipartite, ou un plan historique ne sont pas adaptés. De fait et traditionnellement le plan tripartite se révèle le plus pertinent.

Cette tâche d'organisation de la synthèse n'a pas été présentée ici faute de place, mais le résultat se trouve dans le corrigé fourni.

■ Conclusion

La conclusion prend les caractéristiques d'une antienne... La pédagogie est peut-être bien l'art de se répéter...

En 2013, plus de 60 % des copies ont été pénalisées par les fautes de français qu'elles contiennent. La maîtrise de la langue française est un prérequis de l'épreuve de synthèse de documents : il faut lire les consignes, lire les extraits proposés et les comprendre notamment dans leur subtilité, composer et relire la confrontation des auteurs, lire, analyser le sujet de réflexion argumentée, composer et relire la réponse fournie. Lire et écrire : deux fondamentaux de l'école qui ne sont pas suffisamment maîtrisés par les deux tiers des candidats de la session 2013. Nombre des examinateurs se sont inquiétés des déficiences graves qu'ont manifestées trop de copies, défaillances que les plus anciens des correcteurs n'avaient jamais rencontrées jusqu'ici. Outre ces sanctions, la pauvreté de l'expression empêche de confectionner des synthèses excellentes.

Lire, écrire, ... Compter ... figure également parmi ces fondamentaux scolaires ! Plus du tiers des candidats est sanctionné pour n'avoir pas respecté les consignes de décompte du nombre de mots, de mention du total ou d'indications marginales tous les cinquante « mots ».

Dans son esprit, l'épreuve de note de synthèse figure parmi les épreuves de culture générale. Les sujets de ces dernières années, et tout particulièrement celui de 2013, sont directement en prise avec l'actualité et l'histoire contemporaine. Si les copies reflètent bien les centres d'intérêt et les connaissances des candidats, voire leur information, alors les synthèses rendues en 2013, en général — car il reste heureusement des exceptions remarquables —, et les réflexions argumentées manifestent une ignorance regrettable de ce que sont la science contemporaine ou la vie politique actuelle. L'arrivée des ministres « issus de la société civile », ou de praticiens (un professeur à l'éducation, un médecin à la santé, etc.), les comités d'experts, la place de la technocratie dans les institutions européennes, la domination de l'économie et de la finance dans la vie publique, donc des économistes et des spécialistes financiers, ou bien encore les querelles « scientifiques » sur le réchauffement climatique, ou l'énergie nucléaire, la fuite des cerveaux et la place de la recherche scientifique dans le développement et la puissance des pays, la démocratisation du savoir par Internet — cf. Wikipedia —, ou encore les mouvements des « indignés » qui opposent aux approches bureaucratiques ou scientifiques l'échange interpersonnel, sont autant de thèmes totalement ignorés ici. Les illustrations sont quasiment absentes des réflexions argumentées et personnelles.

Les sujets proposés pour cette épreuve du concours Tremplin 1 cherchent à associer deux dimensions de la culture de l'honnête homme ou du citoyen d'aujourd'hui : d'une part ce sont des questions qui relèvent d'une tradition humaniste ancienne et classique, — ainsi le sujet de cette année est une question qui préoccupe Platon dans *La République* —, d'autre part elles renvoient à des problèmes tout à fait contemporaines et à des préoccupations majeures de l'actualité.

Apprendre à lire les penseurs, à écrire et à exposer ses propres réflexions, à s'intéresser au monde contemporain, telle est la meilleure manière de se préparer à réussir l'épreuve de note de synthèse. Petit rappel accessoire, c'est également un idéal de vie humaniste...